



ALLOCUTION DE MONSIEUR LE SECRETAIRE PERMANENT DU GABAC A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA PLENIERE DE LA 9^e COMMISSION TECHNIQUE DU GABAC

Libreville, 05 avril 2017

Excellence, Madame le Ministre délégué, Représentant le Ministre de l'Économie, de la Prospective et de la Programmation du Développement durable de la République Gabonaise, Président en exercice du **Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale** (GABAC),

- Monsieur le Représentant du Ministre de la Justice,
- Monsieur le Représentant du Ministre de la Sécurité Publique,
- Messieurs les Directeurs des Cellules de Renseignement Financier des pays membres et membres associés du GABAC ;
- Mesdames et Messieurs les Evaluateurs et Experts,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions membres de droit du GABAC ;
- Mesdames et Messieurs les Observateurs (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, GAFI, France, CLAB, GIABA, ONUDC)
- Distingués Invités en vos rangs et qualités respectifs ;
- Mesdames et Messieurs,

A l'entame de mes propos, je voudrais exprimer ma gratitude et ma profonde reconnaissance aux Chefs d'Etats de la CEMAC qui ont porté leur choix sur ma modeste personne le **31 octobre 2017** dernier en me nommant à la tête de l'organe exécutif du Groupe d'Action Contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale.

Je mesure l'importance, la Complexité et le Caractère Exaltant de la mission.

Je voudrais vous adresser mes sincères remerciements pour avoir accepté de rehausser de votre auguste présence la cérémonie, de ce jour, malgré vos calendriers particulièrement chargés.

Au moment où s'ouvrent les travaux de la plénière de la Commission Technique du GABAC, la 9^e du genre et la première de mon mandat, permettez-moi de souhaiter à tous, une cordiale bienvenue à Libreville, capitale de la République Gabonaise et siège du GABAC.

Madame le Ministre,

En consentant à venir présider cette cérémonie, vous matérialisez une fois de plus l'engagement constant des Autorités Gabonaises à soutenir le GABAC dans l'accomplissement des missions qui lui sont dévolues dans le cadre de l'action communautaire.

Je voudrais vous prier, **Madame le Ministre**, de bien vouloir traduire à Monsieur le Président de la République, Son Excellence Monsieur **Ali Bongo Ondimba**, mon infinie gratitude pour avoir rendu possible la tenue de cette Commission Technique à Libreville.

Ceci traduit l'engagement du gouvernement Gabonais à s'inscrire dans la dynamique internationale et communautaire de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, gage d'un développement durable auquel aspire notre sous-région.

Mes félicitations et remerciements vont aussi à l'endroit de la République Démocratique du Congo(RDC) qui, comme vous le savez, est désormais membre de la famille du GABAC, en sa qualité de Membre-Associé depuis septembre 2017.

Excellence, Madame le Ministre,

Je voudrais, du haut de cette tribune, rendre un Hommage appuyé à mon Prédécesseur, Monsieur **Mbock Désiré Geoffroy**, pour l'immense travail abattu durant son mandat. Ce travail servira de base pour nos actions futures.

Depuis octobre 2015, le GABAC a été érigé en un Organisme Régional de Type GAFI (ORTG).

Grande victoire, avions nous pensé à l'époque, alors que le plus dur était à venir.

Le Groupe d'Action Contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale fait partie désormais du réseau mondial de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

En effet, la Conformité technique et l'efficacité des dispositifs de lutte anti blanchiment et contre le financement du terrorisme de nos Etats vont désormais être passées au peigne fin.

Dans le même ordre d'idée, les études conduites sous l'égide du GABAC en vue de la compréhension des spécificités du phénomène criminel devront tenir compte des exigences du réseau mondial en la matière.

Et, je voudrais préciser ici, que les études menées à ce jour par le GABAC ont reçu l'adhésion de nos partenaires.

Je voudrais cependant exprimer ma désolation de constater que nombre des pays de la Juridiction du GABAC dont les dispositifs de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ont été évalués tant sous l'égide de la Banque Mondiale que du GABAC n'ont pas fait d'efforts appréciables dans le cadre de l'amélioration de leurs dispositifs.

Si l'on peut se satisfaire de la mise en place dans tous nos Etats des Cellules de Renseignement Financier, il y a lieu cependant de relever, pour le déplorer, que ces structures connaissent des fortunes diverses s'agissant de leur opérationnalité :

- trois d'entre elles (Cameroun, Gabon et Tchad) ont été admises, il y a quelques années, comme Membres du Groupe Egmont,
- A ces trois pays, nous pouvons ajouter le Congo qui vient d'être admis en qualité de Membre du Groupe Egmont.
- alors que les autres attendent de présenter leurs demandes d'adhésion à ce Groupe. Nous les encourageons et les accompagnerons à cet effet.

Cette situation est, de mon point de vue, peu reluisante car, comme vous le savez, une lutte efficace contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme requiert un échange fécond d'informations entre les différents acteurs, surtout dans des procédures contenant des éléments d'extranéité.

A cela, il convient d'ajouter le récurrent problème de financement de nos ANIFs.

Excellence, Madame le Ministre, Mesdames et Messieurs ;

La Commission Technique dont la plénière se tient ce jour, aura à se prononcer sur les dossiers qui ont été soumis à l'appréciation des groupes de travail deux(2) jours durant et pour lesquels des recommandations ont été formulées par les experts.

Il s'agit :

1) Pour le Groupe de Travail sur les Risques, Tendances et Méthodes (GRTM) :

a. Présentation et discussion sur le projet du rapport final de l'exercice de typologies sur les risques de BC/FT inhérents au Change Manuel et au Transfert de Fonds

b. Présentations par les Etats Membres de leurs rapports sur la mise en œuvre des recommandations des études de typologie sur :

- ❖ Les risques liés à l'utilisation des OBNL ;

- ❖ Les risques inhérents aux nouveaux moyens de paiement (NMP) (Cameroun-Centrafrrique-Congo-Gabon-Guinée Equatoriale- RDC-Tchad

2) Pour le Groupe de travail sur les Evaluations et la Conformité (GTEC) :

-L'analyse du **3eme Rapport** de suivi évaluation du **Cameroun, de la RCA et du Congo ;**

-L'analyse du **5eme Rapport** de suivi évaluation **du Gabon ;**

-Enfin l'analyse du **4eme Rapport** de suivi évaluation **du Tchad.**

Il convient de relever que le rapport de suivi de la Guinée Equatoriale ayant été transmis hors délais n'a pu être analysé par le Secrétariat et son examen a été reporté à la prochaine Commission Technique.

Je voudrais, pour terminer, rendre un hommage mérité au Groupe de contact constitué en 2011 pour accompagner le **GABAC** dans ses missions. La rigueur dudit groupe nous a en effet permis d'accéder au statut d'Organisme Régional de Type GAFI (ORTG).

Je sais compter sur l'appui de nos partenaires, à savoir, le GAFI, le GIABA, l'ONU DC, le CLAB, Le CCPAC, la Banque Mondiale, le FMI, la France etc.. afin de mener à bien l'immense chantier qui nous attend en termes de renforcement de l'intégrité du système financier de l'Afrique Centrale.

Je voudrais en appeler à la parfaite implication des gouvernants des Etats de notre juridiction afin que les Recommandations issues des différentes Plénières soient mises en œuvre et que notre sous-région s'inscrive dans la liste de celles où les pratiques en la matière répondent aux standards internationaux.

Je vous remercie

Le Secrétaire Permanent
Gervais MBATA